



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 28 mars 2019

ETAIENT PRESENTS

Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Christine TEFFO, Xavier ROBIN, Martine AUFFRET, Pascal LE CRAVER, Christine LE FLAO, Jeannine BURLLOT, Rémi LE NECHET, Nicolas COSPEREC, David THOMAS, Delphine LE MESTRALLIN, Marie-France EUZENAT, Michel LORANS, Sandrine DION-CHRISTIEEN, Caroline CARIMALO RIOUX, Michèle RAFLE, Christiane LE BELLER, Thierry LAMOURIC, Anne LE LU.

ETAIENT EXCUSÉS

Pierre LE DENMAT – Donne pouvoir à Anne LE LU
Quentin CORVEC – Donne pouvoir à Maryvonne LE FORESTIER
Marie Thérèse MARTINET – Donne pouvoir à Jeannine BURLLOT

Est nommée secrétaire de séance : Marie France EUZENAT

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2018

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 FEVRIER 2019

Aucune observation n'est formulée, et les deux comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION 2019

Une reconduction des taux à l'identique est votée à l'unanimité, soit 11% pour la taxe d'habitation, 21.30% pour le foncier bâti et 46.07% pour le foncier non bâti. La commune bénéficiera néanmoins de recettes supplémentaires grâce à l'augmentation en valeur des bases fixées par l'Etat.

BUDGET PRIMITIF 2019

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 517 380 €.

Les charges à caractère général évoluent de près de 10% prenant en considération une progression des dépenses supplémentaires en acquisition de matériels et entretiens de terrains ou de la voirie notamment.

Les charges de personnel s'élèvent à 1 068 100 €, elles représentent 50% des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les autres charges courantes sont constituées de subventions et autres participations obligatoires (contrat d'association, indemnités des élus, subvention au SADI, au CCAS, aux associations...), intérêts des emprunts et autres....

Pour équilibrer ces diverses dépenses, le budget primitif intègre les recettes de fiscalité (1 428 950 €), les dotations et subventions (709 220 €), les recettes des services (160 750 €) et des locations (124 850 €). A noter que les dotations et fonds de concours issus de Pontivy Communauté contribuent de plus en plus à la bonne santé financière de la commune, étant donné la diminution des dotations de l'Etat.

Le surplus de recettes de fonctionnement par rapport au montant des dépenses représente le résultat prévisionnel de fonctionnement, et s'élève à 207 800 € et sera affecté au financement des investissements 2019.

Au niveau de la section d'investissement, une enveloppe proche du million d'euros est inscrite au budget primitif, soit un niveau sensiblement plus élevé que celui permis les années précédentes.

Ce niveau inhabituel des dépenses possibles s'explique en partie par la décision votée lors de l'approbation du compte administratif permettant l'affectation intégrale du résultat de fonctionnement vers la section d'investissement (alors que le résultat de l'exercice 2017 avait été reporté en fonctionnement l'année passée)

La pause financière décidée lors des exercices 2017 et 2018 permet donc d'envisager dorénavant un volume d'investissements conséquent sans avoir recours à l'emprunt, et malgré un contexte de baisse conséquente des dotations allouées par l'Etat (diminution supérieure à 300 000 € sur les 5 dernières années).

Parmi les enveloppes d'investissements 2019, on peut retenir :

- La réfection de la voirie rurale (160 000€)
- Des acquisitions foncières ou immobilières (150 000€)
- Le début des travaux d'aménagement du bourg (150 000€)
- Une rénovation du réseau d'éclairage public
- Plusieurs études de programmation et diagnostics concernant le devenir de plusieurs bâtiments communaux, notamment la Salle des Sports et la Salle des Fêtes qui ne répondent plus que partiellement aux exigences techniques ou aux besoins actuels de la population et des associations.

Ce budget primitif est approuvé par 19 voix pour et 4 abstentions.

Monsieur Le Maire précise que l'ensemble des documents budgétaires (tableurs excel, éditions réglementaires, commentaires et analyses) sont bien sûr disponibles sur demande.

BUDGET ANNEXES:

Madame LE FORESTIER a présenté l'ensemble des comptes administratifs et des budgets primitifs des budgets annexes. Ceux-ci appellent peu de commentaires :

- Lotissement Park Dosten :
3 lots restent disponibles à la vente.
Aucune dépense en dehors du remboursement de l'emprunt (annuité de 52 914.88 € en 2018), ni aucune recette n'ont été constatées en 2018
Le remboursement de l'emprunt se poursuivra jusqu'en 2022.
- Lotissement du château d'eau
Une seule écriture passée en dépenses en 2018 (1 040.64 €), et aucune en recettes
Le BP 2019 intègre la vente d'un terrain de 551 m².
Interrogé par Madame LE BELLER sur les difficultés de ventes de ces terrains, Monsieur Le Maire répond que la commune subit un contexte local où la demande semble s'être tarie, de plus, la taille modeste des terrains issue de la réglementation du SCOT et du PLU, représente certainement un frein pour les candidats qui recherchent un terrain en milieu rural.
Le marché locatif se porte lui toujours bien et les demandes de logements restent supérieures à l'offre.

- Production photovoltaïque

Le niveau de production reste constant et assure une recette annuelle de l'ordre de 30 500 €. Celle-ci permet de couvrir largement les dépenses inhérentes à l'installation (remboursement de l'annuité d'emprunt jusqu'en 2025 ; frais de maintenance ; prélèvements d'Enedis)

Monsieur Le Maire informe le Conseil que deux panneaux ont été endommagés et devront être remplacés. Des traces d'impacts sont visibles sur d'autres panneaux.

PROGRAMMATION CULTURELLE 2019 :

Monsieur Guillaume Robic, Directeur du Centre Culturel PERENN a été invité à présenter le riche programme culturel de l'année (programme que vous pouvez retrouver sur le site de la commune www.cleguerec.fr).

Monsieur Le Maire réaffirme le choix assumé d'investir dans l'accueil de résidences d'artistes, de spectacles, de concerts et d'animations diverses qui contribuent au bien vivre en milieu rural et stimulent encore davantage le dynamisme culturel et associatif tout au long de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h

La prochaine séance sera fixée lors de la deuxième quinzaine du mois de mai

AGENDA CULTUREL DE LA VILLE ET DU CENTRE CULTUREL PERENN DE CLÉGUÉREC

Dimanche 20 Janvier	Café-Concert *Faest* (Faustine Audebert & Antonin Volson) - Perenn - 11h00
Samedi 26 Janvier	Séance *Croqueurs d'histoires* - À partir de 2 ans - Perenn - 11h00
Mercredi 30 Janvier	Atelier *Les P'tits Bricol'Arts* sur inscription - A partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Vendredi 1 Février	Soirée Jeux Ados / Adultes - A partir de 12 ans - Perenn - 8h / 20h
Mercredi 6 Février	Atelier *Les P'tits Bricol'Arts* sur inscription - A partir de 8 ans - Perenn - 4h30
Samedi 9 Février	Contes *Abratagada* de Doé - A partir de 3 ans - Perenn - 11h00
Mercredi 13 Février	Séance *Ciné-Kids* Projection Dessin Animé - A partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Mercredi 20 Mars	Atelier *Les P'tits Bricol'Arts* sur inscription - A partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Samedi 23 Mars	Séance *Croqueurs d'histoires* - A partir de 2 ans - 11h00
Dimanche 24 Mars	Concert *Jeux de Bases* Violon / Violoncelle Perenn / Conservatoire - Salle des Fêtes - 11h00
Mercredi 27 Mars	Atelier *Les P'tits Bricol'Arts* sur inscription - A partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Samedi 30 Mars	Spectacle bilingue *Plik Ha Plok* - M. Le Normand & R. Conq - Perenn - Perenn - 11h00
Vendredi 5 Avril	Soirée Jeux Ados / Adultes - A partir de 12 ans - Perenn - 18h / 20h
Dimanche 7 Avril	Spectacle *Je vous connais par cœur* - Théâtre du Laid Cru - Salle des Fêtes - 17h00
Mercredi 10 Avril	Séance *Ciné-Kids* Projection dessin animé - A partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Du V 3 au D 5 Mai	Festival KLEG 2019 - En Arwen - Salle des Fêtes et extérieur
Dimanche 5 Mai	Spectacle de rue *La Charsucree* de Séverine Valomet Perenn / En Arwen Salle des Fêtes
Mercredi 15 Mai	Atelier *Les P'tits Bricol'Arts* sur inscription - A partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Samedi 18 Mai	Séance *Croqueurs d'histoires* - A partir de 2 ans - Perenn - 11h00
Mercredi 22 Mai	Atelier *Les P'tits Bricol'Arts* sur inscription - A partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Samedi 25 Mai	*Fête du Jeu 2019* - Perenn - 14h00
Dimanche 9 Juin	Café-Concert Baltazar Montanaro Solo - Perenn - 11h00
Samedi 15 Juin	Séance *Croqueurs d'histoires* - A partir de 2 ans - Perenn - 11h00
Vendredi 21 Juin	Fête de la Musique Place Pobéguin Dès 17h00
Vendredi 28 Juin	Soirée Jeux Ados / Adultes - A partir de 12 ans - Perenn - 18h / 20h
Samedi 13 Juillet	Soirée musique, danse & feu d'artifice Place Pobéguin 18h00
Vendredi 26 Juillet	Soirée musicale En partenariat avec MCC Pondi Place Pobéguin 18h00
Dimanche 15 Septembre	Concert - Journées du Patrimoine - Chapelle de Cléguérec
Mercredi 25 Septembre	Atelier *Les P'tits Bricol'Arts* sur inscription - À partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Mercredi 2 Octobre	Atelier *Les P'tits Bricol'Arts* sur inscription - À partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Samedi 5 Octobre	Séance *Croqueurs d'histoires* - À partir de 2 ans - Perenn - 11h00
Vendredi 11 Octobre	Soirée Jeux Ados / Adultes - À partir de 12 ans - Perenn - 18h / 20h
Dimanche 13 Octobre	Spectacle *Stabat Mater Furiosa* de Sophie Hoarau - Salle des Fêtes - 17h00
Samedi 19 Octobre	Spectacle *La Dame Rouge* de la Compagnie La Rigole - Perenn - 11h00
Mercredi 23 Octobre	Séance *Ciné-Kids* : Projection Dessin Animé - A partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Vendredi 8 Novembre	Spectacle [L.A.B] de Spontus - Salle des Fêtes - 20h30
Mercredi 27 Novembre	Atelier *Les P'tits Bricol'Arts* sur inscription - A partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Dimanche 1 Décembre	Café-Concert Perenn - 11h00
Mercredi 4 Décembre	Atelier *Les P'tits Bricol'Arts* sur inscription - A partir de 8 ans - Perenn - 14h30
Samedi 7 Décembre	Séance «Croqueurs d'histoires» - A partir de 2 ans - Perenn - 11h00
Vendredi 13 Décembre	Soirée Jeux Ados / Adultes - A partir de 12 ans - Perenn - 18h / 20h
Samedi 21 Décembre	Spectacle et Goûter de Noël - Perenn - 16h00

